

INDUSTRIE DU PAPIER.

RAPPORT DE M. CHARLES BÉCOULET,

MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL.

Convoqué à Vienne pour le 15 juin, le Jury international du groupe XI a tenu sa première séance le lendemain, et, dès le commencement de ses travaux, il s'est trouvé à peu près au complet. Deux réunions ont eu lieu chaque jour, et il en a été ainsi pendant six semaines, sans interruption, hormis le dimanche. On peut voir par là avec quelle assiduité le Jury a rempli ses fonctions; aussi peut-il dire hautement qu'il n'est pas un seul exposant dont les produits n'aient été examinés avec la plus consciencieuse attention.

Le président, M. Manner, de l'Autriche, ayant été empêché, c'est M. de Testz, membre du Jury pour la Hollande, qui a dirigé nos travaux, en qualité de vice-président.

Dans ce Rapport, je crois devoir suivre la même marche que le Jury, et je commencerai l'examen des papiers par ceux des pays les plus éloignés dans la direction de l'Orient, d'après le système géographique adopté pour le classement des sections de l'Exposition. Je m'efforcerai d'indiquer avec le plus de netteté possible le caractère et la valeur de l'exposition particulière de chaque pays, et je réserverai pour une brève conclusion l'opinion qu'après ces diverses étapes je me suis formée sur la situation de la papeterie française vis-à-vis de l'industrie similaire dans les pays étrangers.

Je ne puis toutefois résister au désir de constater dès maintenant, en quelques lignes, l'impression éminemment favorable que l'industrie papetière française a faite sur le Jury. Notre exposition était trop peu nombreuse à Vienne, suivant mes désirs; mais ce groupe restreint formait, par l'extrême variété des produits qu'il présentait au public, comme la synthèse de notre industrie tout entière, et fournissait la preuve manifeste qu'elle savait fortifier son antique renommée par les incessants progrès que la science moderne lui permet d'accomplir. Cette opinion a eu une